

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1984)

**Heft:** 725

**Artikel:** Crise : un appartement à La-Chaux-de-Fonds

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1016897>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'initiative de l'Action nationale; dans la bonne tradition de cette formation politique, elle met le doigt sur un problème réel, mais se trompe — délibérément? — quant aux responsabilités. Une illustration classique du bouc émissaire.

Autre point faible de l'initiative: si elle interdit sans nuance l'acquisition de résidences principales — pour les étrangers au bénéfice d'un permis de séjour — elle laisse en revanche le champ libre à l'acquisition d'immeubles industriels et commerciaux.

En clair, les cantons urbains, riches et industrialisés, continueront de se développer grâce aux capitaux étrangers, tandis que les cantons de montagne se verront interdire le «bradage» d'un seul mètre carré touristique. La bonne conscience de la Suisse aisée sur le dos de la Suisse rurale. Conception très particulière de la solidarité confédérale.

Qu'on nous entende bien: il ne s'agit pas de justifier ce qui s'est fait depuis vingt ans en matière de développement touristique! La nouvelle loi fédérale qui doit entrer en vigueur, ne permettra d'ail-

leurs plus les aberrations en la matière, qui ont caractérisé les années septante. Elle donne à la Confédération le contrôle absolu sur le nombre annuel de transactions, tout en laissant aux cantons et aux communes, une marge d'autonomie quant aux types d'acquisitions qui peuvent être autorisées.

La nouvelle loi est fédéraliste au meilleur sens du terme: un cadre fixé par le «centre» et des modalités qui peuvent varier au gré des besoins et des politiques décidées par les collectivités locales. L'initiative de l'Action nationale, au contraire, est centralisatrice — elle confère des pleins pouvoirs au Conseil fédéral pour déroger au principe de l'interdiction — bêtement unitaire et hypocritement laxiste quand les intérêts de la Suisse urbaine et riche sont en jeu.

Enfin, en désignant l'étranger comme la cause de nos maux, l'initiative de l'Action nationale occulte, dans le droit fil de la «pensée» xénophobe, les problèmes véritables de la maîtrise du sol, du développement régional et du logement.

*réparent pas, laissant la ruine s'installer. Des groupements de maîtres d'Etat s'organisent, rachètent à bas prix et restaurent.*

*Le secteur alternatif est très actif. Un bel appartement, on peut se le faire soi-même ou avec un groupe de copains. Un Didier Leuba, régisseur de cet admirable Théâtre populaire romand qui a commencé dans une grange et qui a ramené à la vie Beau-Site, l'ancienne maison des Unions chrétiennes, lui, il a pris six mois de congé et il a transformé deux étages d'une maison dont il a maintenu les loyers fort bas. Réponse anticipée aux banques et aux promoteurs: l'argent n'est pas tout.*

*D'autres, que je connais bien, en font autant. On achète seul ou avec quelques amis. On retape le soir ou le samedi après-midi. On aménage un local TV pour tout le monde. Un jour, c'est les gars du deuxième qui font la popote, un autre jour ceux du rez-de-chaussée.*

*Et les idées de courir. Les maisons anciennes sont mal isolées. On va se ruiner en chauffage, même si c'est au bois. Pourquoi ne pas mettre au point un système d'isolation, demander un prêt aux banques et démontrer au proprio qu'il va se rembourser des frais encourus sur le coût du combustible économisé chaque année? On évite une perte de patrimoine, on crée des emplois, on est écologique à souhait.*

*Dans la même optique, pourquoi ne pas créer au moins une douche ou une salle de bains par maison s'il faut lutter contre les gérances qui préfèrent ne plus louer les appartements bon marché et ne veulent rien investir pour en améliorer le confort? Pourquoi ne pas redviser la masse de travail en créant des temps partiels et même accepter une baisse des salaires pour donner du travail et un gagne-pain à ceux qui n'en ont plus?*

*Nous reviendrons sur ces boîtes aux idées qui se gonflent de suggestions. Nous reviendrons sur certaines réalisations qui placent La Chaux-de-Fonds non pas à l'arrière-garde de la crise, mais déjà à l'avant-garde d'une société nouvelle de l'après-crise.*

## CRISE

### Un appartement à La Chaux-de-Fonds

La solidarité envers le Jura frappé par la crise (la crise ne se mesure pas seulement au pourcentage des chômeurs par rapport à la population active, mais encore au rythme du dépeuplement), cette solidarité peut concerner la formation professionnelle, l'encouragement aux nouvelles entreprises, mais elle devrait aussi — c'est notre thèse — se manifester par le maintien, avec appui financier extérieur, de la qualité de la vie sociale, culturelle. Il serait notamment souhaitable que les logements, vu la disponibilité du marché, puissent être rachetés par des coopératives ou des particuliers. Le but n'est pas l'entretien du parc immobilier, mais l'abaissement du coût de la vie, devant permettre la

diminution de l'horaire de travail ou la généralisation du temps partiel, même avec réduction de salaire, mais sans baisse du niveau de vie. Au lieu de payer 1500 francs un trois pièces à Genève, autant le payer 500 francs à La Chaux-de-Fonds, travailler trente heures et payer moins d'impôts.

Lu donc avec intérêt dans «Solidarité ouvrière» (trimestriel de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, n° 21, adresse utile: case postale, 8031 Zurich), le reportage de Jean Buhler sur La Chaux-de-Fonds; dont ce passage consacré au problème du logement:

*Oui, quand elle peut agir discrètement et sans exciter la spéculation, la commune rachète à bas prix des immeubles du centre. Il y a 1600 appartements libres dans le canton, dont 1550 dans les Montagnes et 700 rien qu'à La Chaux-de-Fonds. N'encaissant plus de loyers, des propriétaires ne*